

ARBB COMPTE-RENDU CA DU VENDREDI 23 MARS 2018

Présents :

Jean Paul ALBERTIN; Françoise ALLO; Aline BERGE ; Catherine BESSON ; François BRUNOT ; Cédric COOPMAN ; Michel DA CRUZ ; Nadia DESJOURS; Jean Yves DESJOURS ; Damien DUPREZ ; Gabrielle FIEVEZ; LEGER Michel; Dominique LEGUAY; Roger LEGUAY Jean Jacques LIABASTRE ; Antoine MICHEL ;Daniel MIGNOT ; Bernard RPQUE

Absents :

Excusés :

Françoise EUVERTE ; Valérie GLANGEAUD; Bernadette LALAUT.

- 1) L'indemnité kilométrique perçue par les conducteurs lors des déplacements en covoiturage n'a pas évolué depuis plusieurs années ; elle était à ce jour de 0,07 € du kilomètre par passager quel que soit le nombre de passagers.

Pour être en accord avec l'indemnité fiscale ou les indemnités calculées par d'autres organismes, elle sera dorénavant de 0,08 € du kilomètre pour chaque occupant du véhicule; nous restons avec ce nouveau tarif bien en dessous de ce qui est normalement pratiqué.

- 2) Le nombre d'adhérents au 23 mars est de 243 ; à la même date l'an passé il était de 248 . 34 adhérents n'ont pas renouvelé leur participation.
- 3) Le nouveau mot de passe est « rochebrune » en minuscule à dater du 24 mars.
- 4) Claude CASENAVE n'est plus membre du CA ; nous allons tout de même lui demander s'il accepte de faire le suivi régulier des troussees médicales.

Il serait utile de rappeler aux animateurs de mentionner au retour des troussees lors de la permanence s'ils ont utilisé certains éléments et lesquels de façon à pouvoir les remplacer rapidement.
- 5) La journée de formation pour les animateurs du samedi 14 avril aura lieu à la MJC à partir de 8h30. Nous serons 17 ou 18 et le repas sera pris au gîte de Barracan.
- 6) Nous n'avons pas d'inscrit cette année pour la formation « Animateurs » ; la formation « Baliseurs » compte à ce jour 2 inscrits de chez nous. Seront aussi présents des membres de la Communauté de Communes du Guillestrois/Queyras qui seront formés en vue de pouvoir mettre à jour les balisages PR de la région.

Se pose en corollaire la question du balisage des PR locaux du Briançonnais souvent en mauvais état ; devons-nous anticiper et contacter la Communauté de Communes du Briançonnais pour formation de futurs baliseurs ou bien avertir la FFRP qui déléguerait au CDRP ? Constatation est faite qu'un nouveau topoguide a été édité en 2017 mais que le balisage des itinéraires proposés est défaillant.

7) Les échanges avec d'autres Clubs de Randonnée

Echange avec le Club de Mende : Valérie, Roger et Robert s'en sont occupé et ont proposé deux hébergements possibles (Club du Soleil et Gîte aux Alberts « au Pas de l'Âne »).

Le dialogue semble interrompu mais Roger les recontactera entre autres pour leur proposer de participer à une rando en commun; modalités à définir.

Bernard BUISSON a été contacté pour sa part par un club de rando à Gordes (Vaucluse) ; cette fois on s'orienterait plus vers une forme de jumelage ou d'échange. Bernard nous tient au courant dans la mesure où le responsable du Club devrait passer à Briançon prochainement.

8) Nous avons reçu de la part de Gilles Flouw (président du CDRP) un courrier nous rappelant les dispositions légales concernant la nécessaire Immatriculation Tourisme pour nos séjours.

Jean Jacques LIABASTRE s'est proposé d'être le correspondant du département sur la question. Il s'est donc penché sur la lecture des textes et nous en a donné un rapide aperçu.

Cette habilitation existe depuis 2010 et nous avons souvent ignoré cette réglementation.

Jean Jacques en présentera les grandes lignes lors de la réunion des animateurs du 14 avril.

Jean Jacques assistera à une formation régionale à Toulon le 17 avril.

Il reviendra vers nous après cela et nous discuterons en bureau, en CA ou sous une autre forme comment « être dans les clous » en apportant le minimum de désagréments à nos organisateurs.

En attendant le CA donne autorisation à la présidente pour demander une extension aux autorités compétentes pour cette habilitation tourisme.

9) Il n'y aura pas cette année de rando challenge

La rencontre franco-italienne aura lieu le 1^{er} septembre et le CA encouragera les membres de l'ARBB à participer dans la mesure où nous sommes frontaliers; l'édition de l'année a été décevante par l'absence de participants briançonnais.

La fête de la rando aura lieu à Vallouise le samedi 23 juin ; elle est organisée par le club de Gap « Sentiers 05 » ; Catherine sera volontaire et encouragera les adhérents de l'ARBB à s'investir ; il est probable que l'édition 2019 nous échoit et il serait utile de nous familiariser avec l'organisation.

- 10)** Jean Jacques et Bernard mentionnent les constatations du CDRP quant aux activités touristiques dans le département ; en s'aidant du comptage du nombre de lits occupés pendant les saisons hivernales et estivales, il s'avère que la saison estivale amène plus de touristes que la saison hivernale. Parallèlement, des études statistiques ont prouvé que la randonnée pédestre est, de loin, le sport préféré dans la région.

Toutes ces informations sont positives et laissent augurer d'efforts financiers plus importants de la part des instances régionales entre autres pour l'avenir numérique du département et pour le maintien des personnels en place.

- 11)** Des activités nouvelles pour les mois ou années à venir

Michel DA CRUZ est volontaire pour proposer ponctuellement des randonnées à ski ou des initiations cascade de glace.

Le matériel ARBB en sa possession ne peut pas être prêté mais Michel peut répondre personnellement et hors ARBB à des adhérents intéressés par ses activités.

François BRUNOT précise qu'il a proposé par le passé des sorties ski de rando qui ont été abandonnées par manque de participants.

Le CA voit d'un bon œil l'idée pour la saison prochaine d'organiser, moyennant participation financière des adhérents concernés, au sein de l'ARBB des cours collectifs de Skating.

- 12)** Françoise ALLO nous présente l'état des finances en date du 23 septembre.

Voir en Annexe

La situation financière est saine et montre un crédit de 9200 €

Il serait utile d'une manière ou d'une autre de faire intervenir dans les bilans le travail des bénévoles et le gain financier qu'il en découle ; la réalisation semble délicate.

Le CA vote à l'unanimité l'achat d'un logiciel comptable « Quadra compta » ou autre de façon à faciliter le travail de nos deux trésoriers.

Le CA vote à l'unanimité l'achat de sondes et pelles de façon à compléter les kits en possession de l'ARBB. Michel DA CRUZ gèrera l'achat en liaison avec Françoise ALLO

- 13)** Nous n'avons jamais demandé de subventions au Centre National pour le Développement du Sport CNDS ; cet organisme public travaille avec les collectivités territoriales et accorde sur des projets spécifiques des subventions limitées.

Les dossiers sont lourds à constituer et doivent être dûment documentés.

Jean Jacques est volontaire pour se pencher sur cette obtention après avoir fait remarquer que, même si nos finances sont très saines, nous ne sommes pas à l'abri d'une panne d'ordinateur, ou bien d'une location de salle pour nos réunions si la MJC devait ne plus nous héberger par exemple et que il vaut mieux avoir constitué les dossiers à l'avance plutôt que dans l'urgence.

Damien fait remarquer qu'il serait bon de faire un prévisionnel pour chaque CA afin d'anticiper sur d'éventuelles dépenses à venir.

Les trésoriers répondent que le prévisionnel est fait lors de l'AG annuelle et qu'il est de toute façon compliqué de prévoir des dépenses hypothétiques.

- 14)** Les demandes de diffusion d'informations et d'événements très divers arrivent sans cesse au secrétariat ou chez la présidence. Il y a eu une multiplication des demandes ces derniers mois

Il est très difficile de trancher pour des raisons d'équité même si un grand nombre d'entre elles sont intéressantes et légitimes.

A l'issue d'une discussion qui a vu s'exprimer tous les points de vue le CA a voté sur les quatre propositions suivantes

- Ne permettre aucune diffusion 6 voix
- Permettre uniquement les diffusions d'événements à caractère culturel/artistique concernant directement un membre de l'ARBB
1 voix
- Permettre uniquement les informations liées étroitement à la pratique de nos activités sans échange financier 10 voix
- Permettre à la fois les diffusions culturelles et artistiques et les diffusions activités sportives 1 voix

18 votes exprimés sur 18 présents

Dorénavant, Daniel transmettra de façon régulière les infos strictement liées à nos activités

Par exemple : besoin d'un équipier de reconnaissance, recherche de cartes pour organisation d'un séjour ARBB....

Toute autre diffusion d'infos sera faite oralement pendant la permanence du vendredi et après consultation préalable avec Daniel MIGNOT, Catherine BESSON ou les vices-présidents.

Catherine rédigera un courrier à tous les adhérents pour les informer de ces nouvelles dispositions.

La création d'un blog ou forum ARBB ne rencontre pas d'enthousiasme.

Par contre, il est proposé d'organiser quelques fois par ans une forme de bourse au matériel montagne (rando, ski, vélo...) réservée à l'ARBB. Difficile d'entrevoir cela à la MJC mais création d'un panneau d'affichage d'annonces suggéré avec échange entre parties « hors murs ». A suivre ...

15) Daniel MIGNOT ressortira des licences la liste des adhérents volontaires pour aider au balisage et nous établirons une liste consultable par tous sur le site.

16) Roger LEGUAY soumet au CA la question de la vulnérabilité des ordinateurs, de la conservation des archives et de la limite de stockage des données sur ordinateurs.

Le CA donne son accord pour l'achat d'un ou deux (en fonction du coût et des capacités) disques externes.

17) Le CA vote la création d'une bibliothèque de cartes IGN qui seront achetées par l'ARBB au fur et à mesure des besoins des séjours et seront stockées dans l'armoire du premier étage à la MJC. N'est pas abordée la question de l'emprunt par les adhérents de ces cartes.

Fin de la séance à 20h30

La présidente

Catherine BESSON